



I) L'Éthique du Trail du Gypaète

La participation au Trail du Gypaète entraîne l'acceptation sans réserve de son éthique, détaillée ci-dessous. Les coureurs, les bénévoles, ainsi que les organisateurs et leurs partenaires se sont réunis dans la même aventure et partagent des valeurs communes :

L'ÉQUITÉ :

Des règles conçues pour tous et appliquées à l'identique par tous.

Pas de dotations en argent, mais un lot finisher pour tous les coureurs qui terminent une des courses sauf « La P'tiote ».

LE RESPECT DES PERSONNES :

Respect de soi et des autres en ne s'autorisant aucune forme de triche.

Respect des bénévoles qui participent aussi pour le plaisir.

Respect de la population locale qui accueille la course et des bénévoles.

Respect de l'organisation et de ses partenaires.

LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT :

Ne pas jeter de détritrus.

Respect du milieu naturel, de la faune et la flore.

LE PARTAGE ET LA SOLIDARITE :

Venir prioritairement en aide à toute personne en danger ou en difficulté.

Soutenir une association caritative.

II) Règlement du Trail du Gypaète

A) ORGANISATION

L'association la Gypaète, les communes, ainsi que de nombreux bénévoles (association loi 1901 inscrite au journal officiel du 04/11/2009 sous le n° W742000934, Club FFA), organisent le Trail du Gypaète qui traverse les communes de Brison - Le Grand Bornand - Le Petit Bornand - Le Reposoir - Nancy sur Cluses - Marnaz - Mont Saxonnex – Cluses – Scionzier et Thyez.

B) EPREUVES

Le Trail du Gypaète est un événement au sein duquel sont proposées des épreuves de pleine nature, empruntant principalement les sentiers des villes et villages du Faucigny. Ces épreuves se déroulent à allure libre mais en un temps limité.



Ce trail peut s'effectuer soit de façon individuelle, soit en binôme pour l'une des épreuves, comme renseigné dans le tableau ci-dessous :

Epreuves	Départ	Arrivée	Distance	Dénivelé positif	Dénivelé négatif	Pts ITRA 2019
Les 3 Lacs	Thyez (4h30)	Marnaz	74km	5120 m	5120m	4
La Gypaète	Le Reposoir (7h30)	Marnaz	55km	3750 m	4265m	3
La Circaète	Chinaillon (10h30)	Marnaz	32km	1760 m	2590m	2
La Circaète en binôme	Chinaillon (10h30)	Marnaz	32km	1760 m	2590m	2
La P'tiote	Mt-Saxonnex (14h)	Marnaz	13km	660 m	1140 m	0

Pour participer, il est indispensable d'être conscient de la longueur et de la difficulté de l'épreuve et d'y être parfaitement entraîné, afin de gérer au mieux les problèmes induits par ce type d'épreuve (conditions climatiques, problèmes physiques ou mentaux découlant d'une grande fatigue, de problèmes digestifs, de douleurs musculaires ou articulaires...).

Pour l'épreuve de la Circaète en binôme, il est obligatoire que les 2 coureurs du binôme restent en permanence ensemble sur la totalité du parcours et notamment lors du passage à des points de contrôle et/ou ravitaillement. Si l'un des membres du binôme venait à devoir abandonner, il doit le faire à un point de contrôle où il rendra son dossard en signalant son abandon au responsable local ; l'autre membre du binôme peut, s'il le souhaite, terminer la course mais il devra annoncer à tous les points de contrôle qu'il court désormais seul, il ne pourra pas prétendre au classement final dans sa catégorie mais pourra en revanche prétendre à recevoir son lot finisher.

C) CONDITIONS D'ADMISSION

- Ces courses sont ouvertes à toute personne, homme ou femme, âgée de plus de 18 ans le jour de l'épreuve, licenciée ou non.
- La P'tiote est ouverte dès l'âge de 16 ans révolus le jour de la course.
- Elle est réservée au coureur entraîné au trail de montagne, en très bonne condition physique et apte à courir seul pendant plusieurs heures en semi-autonomie sur des sentiers escarpés.

Pour être valide toute inscription devra être accompagnée soit :

- De la photocopie d'une licence sportive à la FFA ou à la FFTriathlon en cours de validité soit
- D'un certificat médical papier, en français, ou sa photocopie, de non contre-indication à la pratique de la course à pied **en compétition**, datant de moins d'un an le jour de l'épreuve. **Attention** : nous devons garder une copie papier de ce certificat ; nous ne pouvons donc pas accepter les certificats « virtuels » présentés sur un écran de smartphone.
- D'une autorisation parentale pour un concurrent mineur le jour de la course participant à La P'tiote téléchargeable sur notre site.



Le dossier doit être fourni complet à l'organisation au plus tard **le 31 MAI 2019**.

Les coureurs ne présentant pas la photocopie de la licence ou le certificat médical ne pourront pas prendre le départ et ne seront pas remboursés. **En aucun cas nous n'accepterons les bulletins d'inscription ni les certificats/licences le jour de la course.**

D) SEMI-AUTONOMIE

Le principe de course individuelle en semi autonomie est la règle.

La semi-autonomie est définie comme étant la capacité à être autonome entre deux points de ravitaillement, aussi bien sur le plan alimentaire que de celui de l'équipement vestimentaire et de sécurité, permettant notamment de s'adapter aux problèmes rencontrés ou prévisibles (mauvais temps, problèmes physiques, blessure...).

Le coureur doit veiller à disposer, au départ de chaque poste de ravitaillement, de la quantité d'eau et d'aliments qui lui est nécessaire pour rallier le point de ravitaillement suivant.

E) INSCRIPTIONS

- Bulletin papier et autorisation parentale disponibles en téléchargement en cliquant sur ce lien: <http://www.traildugypaete.com/>
- Les inscriptions seront closes dès que le nombre maximal de 1500 inscrits au total sur toutes les épreuves sera atteint et au plus tard la veille de la course. **Chaque course a son propre quota de concurrents :**
 - Les 3 lacs : 200 concurrents
 - La Gypaète : 300 concurrents
 - La Circaète : 450 concurrents
 - La Circaète en binôme : 200 concurrents (100 binômes)
 - La P'tiote : 350 concurrents
- L'inscription peut se faire soit par courrier postal jusqu'au 29 mai 2019 ou soit en ligne jusqu'au jeudi 30 mai 2019 à 12h. Il est vivement conseillé de la faire par internet. Si une course n'a pas atteint son maximum de concurrents, il restera possible de s'y inscrire jusqu'à la veille de la course en remettant en main propre tous les documents à l'une des personnes chargées des inscriptions.

Inscription par courrier postal :

Bulletin d'inscription accompagné d'un chèque libellé à l'ordre « Association La Gypaète »

A envoyer jusqu'au 31 Mai 2019 dernier délai à l'adresse suivante:

Association la Gypaète
Garage Renault Borny
Route de Borny
74460 MARNAZ



Inscriptions en ligne :

Les inscriptions en ligne seront closes le jeudi avant la course, à 12h. Le paiement par carte bancaire est sécurisé.

Dans ce cas, vous pouvez envoyer le dossier complet avec le certificat médical ou licence soit :

- Directement via l'inscription en ligne en scannant les documents
- Par email en scannant les documents à : lagypaete@gmail.com
- Ou vous pouvez également donner les documents à la remise des dossards le 31 mai 2019.

AUCUN CERTIFICAT NE SERA PRIS LE JOUR DE LA COURSE.

TARIFS : NB : Afin d'inciter le plus grand nombre à utiliser les transports en commun pour éviter les trajets par véhicule personnel, les prix des courses incluent désormais le prix de la navette que chacun est donc invité à prendre.

Les 3 Lacs	La Gypaète	La Circaète	La Circaète en binôme	La P'tiote
70€	55€	35€	35€ par personne	21€ par coureur SANS le repas / 27€ par coureur AVEC le repas

Les coûts de traitement bancaire pour les inscriptions sur le site internet sont pris en charge par le concurrent et ne sont pas comptés dans les prix annoncés ci-dessus.

Les droits d'engagement comprennent :

- le dossard,
- les ravitaillements,
- 1 lot pour les finishers de toutes les courses sauf « La P'tiote » aussi bien en individuel que par binôme (à condition que les 2 coureurs terminent la course. Si le 1er coureur du relais est hors délai, il gagnera tout de même son lot)
- Un classement individuel, en binôme et en équipe :

En individuel :

Catégories Femme et Homme : Années de naissance

JUNIOR : 1999-2000

ESPOIR : 1996-1998

SENIOR : 1979-1995

MASTER : V1 : 1978 - 1969

V2 : 1968 - 1959

V3 : 1958 - 1949

V4 : 1948 - 1939

V5 : 1938 et avant

Par binôme :

Les 3 premiers binômes hommes

Les 3 premiers binômes femmes

Les 3 premiers binômes mixtes



- Un service de navettes :

→ Navettes gratuites : Marnaz : **les concurrents de la course des 3 lacs devront se garer sur le parking de la Société BOUVERAT PERNAT, 787 avenue de la Libération 74460 MARNAZ.** Navettes à partir de 3h45 le samedi matin jusqu'à Thyez (site de départ). Il n'y aura pas de navettes Marnaz/Thyez l'après-midi ou la soirée, uniquement le matin avant le départ.

→ Navettes pour le parcours de la Gypaète : départ Marnaz Gymnase Rosset à 6h arrivée Le Reposoir environ 6h30 (site de départ de la course).

→ Navettes pour le parcours de La Circaète (individuel et binômes): départ Marnaz Gymnase Rosset à 8h00 arrivée Chinaillon environ 9h30 (site de départ de la course).

→ Navettes pour le parcours de la P'tiote : départ Marnaz Gymnase Rosset à 12h30 arrivée Mont-Saxonnex environ 12h50 (site de départ de la course).

- Un service de rapatriement des sacs, au départ de chaque course. Vos sacs de vêtements de rechange seront acheminés sur le site d'arrivée à Marnaz ; l'organisation met tout en œuvre pour que tout soit bien récupéré à l'arrivée ; elle ne saurait en revanche être tenue pour responsable en cas de détérioration ou vol d'un bien.

- Un repas d'après course pour les coureurs.

Pour les accompagnateurs, le repas d'après course nécessite d'être acheté en supplément moyennant 12 €.

F) PROCLAMATION DES RESULTATS / REMISE DES PRIX

La remise des prix a lieu à partir de **16H30** au Gymnase Rosset à Marnaz pour les épreuves de **La Circaète et de La P'tiote**. Aucune prime financière n'est distribuée.

La remise des prix a lieu à partir de **18H** au Gymnase Rosset à Marnaz pour les épreuves de **La Gypaète et Les 3 Lacs**. Aucune prime financière n'est distribuée.

La présence des coureurs récompensés est obligatoire. En cas d'absence, les prix sont acquis par l'organisation.

G) ANNULATION/ SUSPENSION TEMPORAIRE/REMBOURSEMENT

Avant le départ des courses :

En cas de « force majeure » (conditions météorologiques empêchant la pratique de la course à pied en compétition, catastrophe naturelle ou événements politiques majeurs forçant l'organisateur à annuler l'événement), 50% des droits d'inscription réellement encaissés seront remboursés. Toute décision sera prise par l'organisation. Ce remboursement sera effectué à partir du 1er octobre 2019. Pour pouvoir bénéficier de ce remboursement vous devrez impérativement nous fournir un RIB dans les trois mois suivants la course.

Ne seront pas remboursés : les dons, les repas en plus, les coûts de traitement bancaires pour les inscrits sur le site internet.



Pendant la course :

Les organisateurs se réservent le droit de

→ modifier à tout moment le parcours et les emplacements des postes de secours et de ravitaillement, sans préavis ;

→ d'interrompre momentanément la course voire de l'annuler en cas de mauvaises conditions météorologiques.

En cas d'interruption momentanée de la course, le chronomètre sera arrêté, les coureurs seront stoppés à tous les ravitaillements et devront attendre les instructions du directeur de course (via les signaleurs) avant de reprendre la course si les conditions le permettent. Ils auront l'obligation de respecter ces instructions. Les écarts de temps entre les concurrents avant l'interruption ne seront pas pris en compte.

En cas d'annulation, après le départ de la course, aucun remboursement d'inscription ne sera effectué et ce, quelle que soit la distance déjà parcourue.

En cas d'arrêt de la course (Gypaète/ Circaète/ Les 3 Lacs), le règlement de l'ITRA fera foi pour l'attribution ou non des points ITRA. Pour s'y référer, voici le lien : <http://www.i-tra.org/>

Annulation d'inscription / remboursement :

Le coureur peut demander une annulation de son inscription du fait d'un des événements suivants :

- accident, maladie grave ou décès du coureur lui-même
- maladie grave nécessitant une hospitalisation ou le décès du conjoint, des ascendants ainsi que les descendants.

Si l'annulation se fait avant le jour de la course, les coureurs pourront demander le remboursement **de la moitié de la somme engagée** pour leur inscription. Annulation d'inscription uniquement par e-mail ou courrier avant le jour de la course.

Toute demande d'annulation ne pourra être prise en compte que si elle est accompagnée d'un certificat médical, ou par un certificat délivré par l'autorité compétente, adressée à Association La Gypaète – Garage Renault de Borny- Rue de Borny- 74460 MARNAZ par courrier avant le 1er juin 2019 (cachet de la Poste faisant foi). Les remboursements seront effectués par chèque dans le mois qui suit la course.

H) EQUIPEMENT

Selon les conditions météo prévues le jour de la course, l'organisation se réserve le droit d'ajouter à la liste d'équipements obligatoires tout matériel supplémentaire jugé nécessaire pour la sécurité des coureurs, et ce jusqu'à la veille du départ. Vous serez tenus informés de ces changements au plus tard lors de la remise des dossards la veille de la course ; en outre, ces informations seront relayées sur notre site internet (www.traildugypaete.com) et/ou notre page facebook (<https://www.facebook.com/TrailDuGypaete>). Étant données les différences dans les horaires de départ et d'arrivée ainsi que des grandes disparités dans les efforts à fournir, **le matériel obligatoire n'est pas le même selon le format de course retenu ! Enfin, pour des raisons**



écologiques, les coureurs ne trouveront plus AUCUN GOBELET PLASTIQUE aux ravitaillements sur le parcours, au départ et à l'arrivée : chaque concurrent devra donc se munir d'un gobelet, flasque, gourde ou poche à eau afin de s'hydrater.

Matériel obligatoire pour les épreuves **des 3 Lacs et la Gypaète** :

- Epingles à nourrice pour épingler le dossard
- Réserve d'eau (1L minimum dans une ou plusieurs flasques, gourdes ou poche à eau)
- Réserve alimentaire (course en semi-autonomie)
- **Lampe frontale (piles neuves ou rechargées)**
- Couverture de survie
- Sifflet
- Coupe-vent
- Bande élastique adhésive permettant de faire un bandage ou un strapping
- Vêtements haut du corps chauds (vêtement technique à manche longue à la taille du coureur)

Attention : toute personne n'étant pas en possession de la totalité de ce matériel sera pénalisée : 15 minutes de pénalité par item de sécurité manquant mentionné ci-dessus.

Recommandé :

- Bâtons
- Gants
- Vêtements imperméables indispensables en cas de mauvaises conditions climatiques
- Casquette ou bandana
- Pantalon long
- Téléphone mobile avec les numéros de sécurité de l'organisation, ne pas oublier de partir avec les batteries chargées (attention la totalité du parcours n'est pas couverte par le réseau téléphonique)

Matériel obligatoire pour les épreuves de **la Circaète et La Circaète en binôme** :

- Epingles à nourrice pour épingler le dossard
- Réserve d'eau (1L minimum dans une ou plusieurs flasques, gourdes ou poche à eau)
- Réserve alimentaire (course en semi-autonomie)
- Couverture de survie
- Sifflet
- Coupe-vent
- Bande élastique adhésive permettant de faire un bandage ou un strapping
- Vêtements haut du corps chauds (vêtement technique à manche longue à la taille du coureur)



Attention : toute personne n'étant pas en possession de la totalité de ce matériel sera pénalisée : 15 minutes de pénalité par item de sécurité mentionné ci-dessus manquant. Pour la Circaète en binôme, toute pénalité sanctionne les 2 membres du binôme.

Recommandé :

- Bâtons
- Gants
- Vêtements imperméables indispensables en cas de mauvaises conditions climatiques
- Casquette ou bandana
- Pantalon long
- Téléphone mobile avec les numéros de sécurité de l'organisation, ne pas oublier de partir avec les batteries chargées (attention la totalité du parcours n'est pas couverte par le réseau téléphonique)

Matériel obligatoire pour l'épreuve de **la P'tiote** :

- Epingles à nourrice pour épingle le dossard
- Réserve d'eau (0.5L minimum dans une flasque, gourde ou poche à eau)

Recommandé :

- Téléphone mobile avec les numéros de sécurité de l'organisation, ne pas oublier de partir avec les batteries chargées (attention la totalité du parcours n'est pas couverte par le réseau téléphonique)

Vérification du matériel obligatoire :

Pour des raisons de sécurité, les sacs de quelques coureurs seront vérifiés avant le départ de la course et les sacs de certains finishers le seront à l'arrivée de la course.

Il y aura également des contrôles « volants » sur un ou plusieurs endroits du parcours. En cas de défaut de présentation de l'un des items de sécurité obligatoires, la pénalité de 15 minutes par item manquant sera ajoutée au temps final du concurrent ou du binôme.

I) RETRAIT DES DOSSARDS ET BRIEFING

Dossards :

- Ils seront remis individuellement à chaque coureur sur présentation d'une pièce d'identité avec photo, **le vendredi soir veille de la course de 17h à 20h.** **Exceptionnellement**, les concurrents de chaque épreuve pourront le retirer le samedi matin 1er juin au départ de chaque course, **uniquement pour les personnes habitant loin et n'ayant pas pu le retirer la veille du fait de cet éloignement.**
- Ils doivent être portés sur la poitrine ou le ventre et doivent être entièrement visibles tout au long du parcours, sous peine de disqualification. Il doit donc être toujours positionné au-dessus de tout vêtement et ne peut en aucun cas être fixé sur le sac ou une jambe. Le nom et le logo des partenaires ne doivent être ni modifiés, ni cachés.



- Le dossard est le laissez-passer nécessaire pour accéder aux navettes, bus, aires de ravitaillement, aux infirmeries, salles de repos, douches... Le dossard n'est jamais retiré mais en cas d'abandon il est désactivé.

Briefings :

- Samedi 1er Juin 201 à 4H15 à Thyez : briefing et consignes de dernière minute pour le Trail des 3 Lacs (74kms).
- Samedi 1er Juin 2019 à 7h15 au Reposoir : briefing et consignes de dernière minute pour le Trail du Gypaète (55 Kms).
- Samedi 1er Juin 2019 à 10h15 au Chinaillon : briefing et consignes de dernière minute pour le Trail de La Circaète en individuel et en binôme (32 Kms).
- Samedi 1er Juin 2019 à 13h45 à Mont-Saxonnex briefing et consignes de dernière minute pour le Trail de La P'tiote (13 Kms)

La présence pour la remise des dossards ainsi que le briefing est obligatoire. Le dossard d'un coureur pourra être remis à une tierce personne si et seulement si cette personne est munie d'une pièce d'identité du dit coureur.

J) DEPART ET ARRIVEE

Départ :

- Pour le trail des 3 Lacs, le départ est prévu à 4h30 au Forum des Lacs à Thyez.
- Pour le trail du Gypaète, le départ est prévu à 7h30 au Reposoir
- Pour le trail de La Circaète et de La Circaète en binôme, le départ est prévu à 10h30 au Chinaillon.
- Pour le trail de La P'tiote, le départ est prévu à 14h00 à Mont-Saxonnex.

Arrivée :

- Arrivée du 1er coureur à Marnaz aux environs de 13h30, du dernier coureur à 21h30 maximum.
- Des douches chaudes sont à la disposition des concurrents à l'arrivée.
- L'arrivée est située au Gymnase Rosset à Marnaz. Les repas chauds pourront être pris à partir de 14h jusqu'à 22h. Ce repas est compris dans les droits d'inscription pour les coureurs (sauf ceux de la P'tiote)
- Les accompagnants désirant manger avec les concurrents devront s'acquitter de la somme de 12 euros.

K) BARRIERES HORAIRES

- Elles seront fixées le jour même lors du briefing.
- La course des 3 Lacs ne devra pas dépasser le délai de 17h00 de temps de course.
- En cas d'abandon ou de passage hors délais, le concurrent doit obligatoirement désactiver son dossard auprès du responsable du poste de contrôle ou à l'arrivée. Les barrières horaires sont impératives, la procédure sera non négociable. Pour des raisons de sécurité,



tout concurrent arrêté ne peut plus continuer même une fois le dossard rendu. Il sera rapatrié par l'organisation à l'arrivée dans les meilleurs délais. Nous demandons aux malheureux concurrents arrêtés de rester courtois et poli envers les bénévoles et services médicaux.

- L'heure limite d'arrivée à Marnaz est fixée à 21h30. Toute personne arrivée hors délai ne sera pas classée et ne pourra pas prétendre à valider les points ITRA propres à sa course.

L) RAVITAILLEMENTS

- Course en semi autonomie.
- Avant le départ des courses matinales, des boissons chaudes (thé, café) seront servies.
- 6 ravitaillements sont assurés sur la totalité du parcours du Trail des 3 Lacs plus un à l'arrivée de la course à Marnaz.

→ 1 ravitaillement consistant au Chinailon (boissons, fruits, charcuterie, cakes...)

→ 5 ravitaillements intermédiaires à Romme sur Cluses, au Reposoir, au Plateau de Solaison (commune de Brison), Brison village et Mont Saxonnex village. Des bénévoles peuvent décider d'installer sur quelques points du parcours des mini-zones de ravitaillement à leur propre initiative : ces ravitaillements ne sont pas officiels et ne sont donc pas marqués sur le profil officiel. En aucun cas un concurrent ne doit adapter son alimentation en fonction de ces ravitaillements non-officiels car rien ne garantit leur présence le Jour J. **Enfin, pour des raisons écologiques, les coureurs ne trouveront plus AUCUN GOBELET PLASTIQUE aux ravitaillements sur le parcours, au départ et à l'arrivée : chaque concurrent devra donc se munir d'un gobelet, flasque, gourde ou poche à eau afin de s'hydrater.**

- A l'arrivée, un repas chaud complet sera offert aux concurrents (sauf pour les concurrents de la P'tiote inscrits sans le repas). Possibilité pour les accompagnants d'acheter des repas sur place auprès de notre prestataire traiteur.

M) CONTROLES

Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course et placé à l'avant.

Des contrôles seront effectués sur le parcours pour assurer le respect des conditions de la course.

2 types de contrôle :

- Manuel : un signaleur écrit votre numéro
- Raquette ou tapis : un signaleur bipe votre puce sur dossard ou votre puce enregistre votre temps au passage sur un tapis.

N) LUTTE ANTI-DOPAGE

L'organisation attire l'attention des participants sur le respect des règles d'intégrité sportive et d'éthique sportive, tout particulièrement relative à la lutte contre le dopage.

O) MANQUEMENT AU REGLEMENT → PENALITES/DISQUALIFICATION



- Absence de dossard → Disqualification
- Absence de matériel obligatoire de sécurité propre à chaque épreuve : (voir paragraphe H EQUIPEMENT)

- Gobelet ou bidon
- Couverture de survie
- Sifflet
- Coupe-vent
- Bande élastique adhésive permettant de faire un bandage ou un strapping
- Vêtements chauds

→ pénalité de 15 minutes par item manquant, ajoutée au temps final.

- Absence de pointage de contrôle effectué en plusieurs points du parcours → Disqualification
- Refus d'un contrôle de matériel obligatoire → Disqualification
- Non-assistance à une personne en danger → Disqualification
- Triche (non-respect du fléchage, raccourci important ...) → Disqualification
- Non-respect aux personnes (organisation ou coureur) → Pénalité 2h
- Jet de détritrus. Non-respect du milieu naturel et de l'environnement traversé → Pénalité 2h

P) SECURITE ET ASSISTANCE MEDICALE

- Des postes de secours sont implantés en divers points des parcours et notamment sur les passages délicats. Ces postes sont en liaison radio et/ou téléphonique avec le PC course.
- Une équipe médicale sera présente toute la durée de l'épreuve. Elle sera en mesure d'intervenir sur le parcours par tout moyen approprié, y compris hélicoptère en cas de nécessité et si les conditions le permettent.
- Un coureur faisant appel à un médecin ou un secouriste se soumet de fait à son autorité et s'engage à accepter ses décisions. Les secouristes officiels sont en particulier habilités :
 - à mettre hors course (en invalidant le dossard) tout concurrent inapte à continuer l'épreuve
 - à faire évacuer par tout moyen à leur convenance les coureurs qu'ils jugeront en danger
 - à faire hospitaliser à leur convenance les coureurs dont l'état de santé le nécessitera
- Les postes de secours sont destinés à porter assistance à toute personne en danger avec les moyens propres à l'organisation ou conventionnés.
- Il appartient à un coureur en difficulté ou sérieusement blessé de faire appel aux secours :
 - en se présentant à un poste de secours
 - en appelant le PC course
 - en demandant à un autre coureur de prévenir les secours.



- Il appartient à chaque coureur de porter assistance à toute personne en danger et de prévenir les secours.
- N'oubliez pas que des aléas, liés à l'environnement ou à la course, peuvent vous faire attendre les secours plus longtemps que prévu. Votre sécurité dépendra alors de la qualité du matériel embarqué dans votre sac.

Q) ABANDON ET RAPATRIEMENT

Sauf blessure, un coureur ne doit pas abandonner ailleurs que sur le point de contrôle, il devra impérativement remettre son dossard à l'organisation.

R) ASSURANCE

Responsabilité civile :

Les organisateurs ont souscrit une assurance en responsabilité civile pour la durée de l'épreuve pour couvrir sa propre responsabilité civile, celle de ses préposés et celles des participants.

Individuelle accident :

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance consécutifs à un mauvais état de santé. L'organisateur invite les participants qui ne sont pas titulaires d'une licence FFA ou d'une licence FFT, à contracter une assurance individuelle accident couvrant les risques encourus durant la manifestation (type pass running, plus d'informations sur le pass running sur www.athle.org). Vérifiez impérativement que dans votre assurance, vous bénéficiez d'une garantie corporelle et d'une assistance de rapatriement en cas d'accident sur le parcours. Le choix de l'évacuation dépend exclusivement de l'organisation, qui privilégiera systématiquement la sécurité des coureurs. Il est du seul ressort du coureur de constituer et présenter un dossier à son assurance personnelle dans le délai imparti.

S) DROIT A L'IMAGE

En votre qualité de participant, vous autorisez expressément les organisateurs ainsi que les ayant droits, tels que partenaires et médias, à utiliser, reproduire, en totalité ou partie, exploiter, les images fixes ou audio-visuelles, sur lesquelles vous pourriez apparaître ainsi que toute personne vous accompagnant, mineure ou non, prises à l'occasion de votre participation à l'une des épreuves du Trail du Gypaète, sur tous supports, y compris documents promotionnels et/ou publicitaires, et ce pour une durée de 10 ans.

III) Conditions générales

Les organisateurs se réservent le droit d'apporter toutes les modifications nécessaires au bon déroulement de l'épreuve, en particulier en terme de sécurité.

Il est conseillé aux concurrents de consulter le site internet www.trailgduypaete.com ou de suivre le flux d'actualités sur Facebook : <https://www.facebook.com/TrailDuGypaete/> afin d'avoir les informations mises à jour.



Chaque coureur

- doit avoir pris connaissance du règlement et de l'éthique de la course et doit s'engager à les respecter ;
- doit comprendre et approuver les conditions de participation figurant dans le présent règlement ;
- déclare être renseigné sur les contre-indications médicales qui pourraient le concerner et, en conséquence, décharge l'organisation de tout problème médical pouvant survenir pendant l'épreuve du fait d'une négligence de sa part.

Tous les participants ne respectant pas l'un des points de ce règlement pourront être disqualifiés.